

actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Discrètes mais efficaces, les équipes du Centre d'entretien de Vernier

Elles sont quatre équipes à se partager le CEV, sis à la via Monnet. Quatre services dont l'efficacité est inversement proportionnelle à la visibilité. De quoi mériter de braquer au moins une fois les projecteurs sur la soixantaine de collaboratrices et collaborateurs des services des équipements, de la voirie et des cimetières, de la récupération, et enfin des espaces verts.



© Frank Menitha

Édité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 303 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Parution semaine du

13 décembre 2004

Délai rédactionnel

22 novembre 2004

Journal tiré à

16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© Frank Mertha

P. 3

Discrètes mais efficaces, les équipes du Centre d'entretien

Pour veiller à l'entretien des bâtiments communaux, routes, trottoirs ou parcs, ce sont une soixantaine de personnes qui sont indispensables.



© LDD

P. 14

Quand je serai grand...

Les enfants du jardin d'enfants de Vernier ont pu visiter la caserne des pompiers, la brigade motorisée et la boulangerie de leur quartier.



© Thomas Photographers

P. 16

Concert de Gospel

Le 1er décembre, the Barbara Best Singers se produiront pour une soirée unique à la Paroisse Saint-Pie X.



© LDD

P. 29

Pédibus

La première ligne Pédibus de l'école d'Aire a été inaugurée le 20 septembre dernier.



© LDD

P. 32

Téléthon 2004

Du vendredi 3 décembre 16h30 au samedi 4 décembre à minuit, venez participer au Téléthon à la piscine du Lignon.

Discrètes mais efficaces, les équipes du Centre d'entretien de Vernier

Les Verniolans ne savent pas toujours comment fonctionne l'administration municipale. Or, celle-ci n'est pas un monstre sans visage ou une simple case postale. Pour veiller à l'entretien des bâtiments communaux, mais aussi des routes et des trottoirs, ou encore des parcs, ce sont une soixantaine de personnes qui sont indispensables. Sans elles, notre commune ferait grise mine. C'est grâce à elles que la grande majorité des habitantes et habitants respectent les espaces publics.

Voici une présentation des équipes formant les services concernés, mais surtout une présentation de leurs missions respectives.

Laver les tentes de fêtes

Commençons par le Service des équipements. Il emploie 20 collaborateurs, dont deux apprentis. Ceux-ci se chargent de l'entretien et de la maintenance des 49 bâtiments communaux, ainsi que des installations extérieures. A cela s'ajoute la gestion d'un parc de plus d'une centaine de véhicules en tout genre, ainsi que de plus de 200 petites machines et agrégats. Cela signifie aussi entretenir, nettoyer et acheter les pièces de rechange des cinq véhicules des Transports Publics Verniolans. Bref, ce sont des gens qui savent tout faire, y compris réparer les places de jeux. Et ce n'est pas fini. Ce service exploite et gère le magasin central de fournitures diverses. Ce qui est loin d'être négligeable. En effet, il assure également les prêts de matériel, le nettoyage et l'entretien courant, les petites réparations, le lavage des ten-



tes de fêtes et du matériel au retour des manifestations.

En son sein, on trouve encore l'équipe des ateliers (serrurerie, menuiserie, peinture) laquelle s'occupe des réparations courantes dans les bâtiments, dans les préaux des écoles et sur du mobilier en tous genre, ainsi que de la fabrication des décorations de Noël. C'est elle qui est à pied d'œuvre chaque fois que des vandales commettent des déprédations. Elle se charge aussi de contrôler l'état des jeux situés dans les préaux. Enfin, elle a la charge de l'entretien des quatre abris de protection civile, ainsi que du matériel et de l'équipement complet du personnel astreint. Voici dix-huit mois environ, une démarche qualité a été lancée dans le Service des équipements, du fait que ce dernier est souvent au service des autres entités communales. Cela a nécessité de coucher sur le papier l'ensemble des procédures.

Renforcer le nettoyage des préaux

A peu près de même taille, le Service de la voirie et des cimetières ne chôme pas non plus. Ses 21 collaborateurs assurent des services très diversifiés. Ce sont eux qui délivrent les autorisations d'ouverture de fouille sur le domaine public communal. Il assure l'entretien et le nettoyage des sacs de route et des canalisations. A ce propos, il contrôle que les branchements privés sur ces dernières soient faits dans les règles de l'art. C'est aussi ce service qui entretient le marquage routier et organise la viabilité hivernale.

Ce service comprend actuellement trois groupes : deux sont actifs pour le balayage. Ils sont constitués d'un groupe de quatre et d'un groupe de trois, plus une personne qui vide les 450 corbeilles disposées le long des trottoirs et qui colle aussi les affiches



projet de budget 2005 l'engagement de deux nouveaux balayeurs, ceci afin de créer un troisième groupe qui permettra notamment de renforcer le nettoyage des préaux.

Les huit cantonniers se chargent quant à eux de l'entretien des routes, chemins, trottoirs et chemins pédestres, mais aussi du fauchage des talus et du nettoyage des nants. Ce sont eux aussi qui livrent et mettent en place le matériel de fête, ainsi que les décorations de Noël. Ils installent également les centres aérés.

La commune de Vernier compte trois cimetières, deux au village de Vernier et un à Aire. Les deux collaborateurs, dont un chef d'équipe, aidés ponctuellement par une troisième personne, sont chargés d'entretenir et d'embellir ces lieux. Le jardinage, désherbage et creuse de tombes sont leurs activités journalières.

officielles. A ce propos, relevons que le nombre de corbeilles a été significativement augmenté. Cela a eu un impact immédiat sur la propreté des trottoirs. Une centaine de corbeilles seront encore installées d'ici à 2005, pour un total avoisinant 550 cor-

beilles. Précisons que les équipes de balayeurs doivent s'efforcer de maintenir dans un état de propreté acceptable les 387 000 m2 qui leur sont confiés. Soucieux d'assurer au domaine public une certaine propreté, le Conseil administratif a inscrit dans le





Continuer à informer

Troisième service logé au CEV : le Service de la récupération. Après avoir participé en 2003 à la journée « Cendrillon » avec le Département cantonal de l'intérieur en mettant sur pied un rallye dans la commune, le service a eu des ambitions plus modestes cette année. Le samedi 2 octobre 2004, il a mis sur pied une journée dédiée au tri des déchets dans le cadre de la Journée cantonale de la propreté. Différents jeux se sont déroulés à la place de tri communale au chemin de Morglas, avec à la clé de nombreux prix à gagner.

Soucieuses de la gestion des déchets, les autorités communales ont mis sur pied voici cinq ans une nouvelle infrastructure de collecte des déchets afin de valoriser le « porte-à-porte ». Cette mise en œuvre tient compte du fait que les propriétaires, les autorités et la population sont responsables solidai- rement de la gestion des déchets.

Ainsi, progressivement les immeubles sont équipés de conteneurs pour la collecte du papier, du verre, du PET et des déchets organiques. Mais les Verniolans peuvent aussi se rendre à l'un des douze points de récupération. Rappelons que désormais tous les appareils électriques et électroniques,

tels que cuisinières, télévisions, ordinateurs, frigos, etc. doivent être rapportés dans les points de vente. Cela ne signifie pas que celui qui jouera le jeu se verra contraint de payer une taxe d'élimination dans le magasin. En effet, cette récupération est financée par une taxe anticipée incluse dans le





prix de vente des appareils neufs. Une nouvelle campagne d'information a été lancée en octobre autour du thème de la récupération, avec un nouveau logo, un site internet (www.vernier.ch/recuperation) et une nouvelle campagne d'affichage, cela avec la participation des transporteurs. Un concours sera aussi lancé, de même qu'un nouveau calendrier.

La production de milliers de plantes

Enfin, n'oublions surtout pas ceux qui fleurissent nos artères : le Service des espaces verts verniolans (SEVV). Ce dernier s'occupe de l'ensemble des espaces verts appartenant à la commune: parcs, forêts (10,2 hectares), prairie (4,6 hectares à faucher), étangs, bacs et autres décorations florales. Le SEVV se compose de trois équipes : l'équipe de production comprend trois employés et un apprenti. Elle travaille à l'établissement horticole et s'occupe

de la production des plantes nécessaires à garnir la commune ainsi que des arrangements floraux pour les manifestations. Ce sont ainsi quelques 36 200 plantes qu'il faut faire pousser chaque année au minimum. Quelques chiffres encore : ce service s'occupe de tondre 24,3 hectares de gazon, de tailler 2000 arbustes chaque année, d'entretenir 46 bacs répartis dans les différents quartiers.

Les équipes d'entretien se composent de douze collaborateurs. Ce sont eux qui s'occupent de tout l'entretien : tonte, taille, plantation, arrosage. En ce moment, c'est la période de la taille. Cet été, il a fallu remplacer certains arbres. Ce fut le cas à l'école de Vernier-Place. Enfin, cinq personnes forment l'équipe des gardiens des animaux de l'Etang des Tritons. Au passage, relevons qu'un chantier éducatif s'est déroulé en octobre au Bois-de-la-Grille avec des jeunes pilotés par une équipe du SEVV.

Le conseiller administratif en charge du dicastère en question, Thierry Apothéloz, tient à ce propos à souligner l'excellente coopération des services du CEV avec Katia Peccoud de l'arcade Emploi_Jeunes à Châtelaine, laquelle se bat pour offrir des places de stages à des jeunes et des chantiers éducatifs tout au long de l'année.

Thierry Apothéloz relève enfin l'importance de la gestion de l'espace publique par la collectivité, pour éviter autant que faire se peut l'appropriation par une catégorie de la population d'un espace dévolu à l'ensemble de celle-ci. Il relève également l'excellent travail fourni par les équipes du CEV, pas toujours apprécié à sa juste valeur par les habitant-e-s. Il invite ces dernière-s à faire preuve de plus de reconnaissance.

Serge Guertchakoff

Photos des pages 3, 4, 5 et 6 © Frank Meritha

Conseil administratif > Communications

Population

Après plusieurs mois de hausse constante de notre population, celle-ci a marqué une légère pause à la fin de l'été puisque le nombre de nos habitants se montait au 31 août à 31'141 contre 31'154 à fin juillet, soit une diminution de 13 personnes en un mois.

Chômage

Nous n'avons malheureusement pas reçu les statistiques relatives à l'évolution du chômage pendant les mois d'août et de septembre sur notre commune et ne pouvons donc vous communiquer les mouvements enregistrés depuis nos dernières communications. Nous savons cependant que le taux de chômage moyen genevois a augmenté de 0.1 point, laissant présager une augmentation similaire sur notre commune.

Manifestations officielles

La commune a participé, à hauteur de CHF 1'000.— aux manifestations organisées à l'occasion du 50^e anniversaire du CERN.

Restaurants scolaires

Compte tenu du nombre croissant d'élèves fréquentant le restaurant scolaire des Ranches, le Conseil administratif a donné son accord à l'ouverture d'un nouveau restaurant scolaire à Vernier-Place. Ce nouveau lieu de distribution entraînera des frais supplémentaires de CHF 4'000.— pour l'équipement en vaisselle et en matériel de distribution.

Appartements-relais

Le Conseil administratif a signé récemment deux contrats de location pour des studios dans les immeubles des

Libellules, appartements qui permettront d'être mis à disposition, pour une durée limitée, de personnes nécessitant d'être placées en dehors de leur environnement familial. Ces deux appartements-relais représentent un montant annuel global pour la commune de CHF 7'000.—.

Transports

Le Conseil administratif vous informe de l'ouverture des lignes du Noctabus urbain le 24 décembre 2004. Les lignes urbaines 6, 7 et 9 circuleront donc toutes les 20 minutes de 23 heures à 3 heures 30 du matin le week-end. En outre, les lignes Noctabus seront désormais intégrées dans les prestations Unireso. Ceci en coûtera CHF 28'000.— supplémentaires pour la commune, somme que nous avons intégrée dans notre projet de budget 2005.

Ecole de Vernier-Place

Le Conseil administratif donne son accord à la surélévation d'un seuil pour permettre le passage d'une chaise roulante.

Champs-Prévost – Coquelicots

Le Conseil administratif propose le déclassement de ce secteur en 3^e zone de développement plutôt qu'en zone de développement industriel et artisanal comme proposé par le DAEL.

Finances

Le Conseil d'Etat a informé les communes qu'elles devraient, à partir du budget 2005, assumer le 25% des charges globales de l'OCPA (Office cantonal des personnes âgées). Pour Vernier, cette prise en charge représenterait un montant supplémen-

taire de l'ordre de CHF 2,8 millions à inscrire au budget 2005 et nécessiterait une augmentation de 3 unités du taux de ses centimes additionnels.

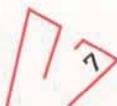
Ce projet nécessite une modification législative et doit être soumis au Grand Conseil. En cas d'acceptation par le législatif cantonal, certaines communes envisagent de constituer un comité référendaire pour permettre au peuple de se prononcer contre cette hausse imposée des centimes additionnels communaux.

Le Conseil administratif décide, devant le côté aléatoire de l'application de cette mesure en 2005, de ne pas changer son projet de budget pour l'an prochain.

Avis

Diverses entreprises communales ont été récemment contactées par une société leur réclamant le versement d'une facture publicitaire concernant un guide professionnel.

La Commune de Vernier tient à vous informer qu'elle n'est pas en pourparlers avec cette société et qu'aucune des publications mentionnées ne sont réalisées sous l'égide de nos autorités.



La Mairie, un endroit sans fumée, mais pas sans fumeurs...

Le Conseil administratif a décidé que dès le **1^{er} novembre 2004** le bâtiment de la Mairie devient un lieu sans fumée, mais pas sans fumeurs.

Cette décision implique que, dès cette date, toutes les personnes pénétrant dans la Mairie n'auront plus le droit de fumer dans les bureaux, salles de conférence, couloirs et autres locaux.

Le Conseil administratif veut par cette position :

- Lutter contre le tabac, mais pas contre les fumeurs
- Faire appel à la responsabilisation individuelle et collective plutôt qu'à une interdiction
- Protéger les non-fumeurs contre les

effets néfastes de la fumée sur l'organisme

- Préserver les conditions de travail sans créer de discrimination envers les fumeurs

Nous remercions par avance la population de bien vouloir se conformer à cette décision.

Conseil municipal > séance du 5 octobre 2004

Premier objet à l'ordre du jour, une modification du règlement du Conseil municipal, concernant l'article 67, est acceptée à l'unanimité, de la manière suivante :

1 Toutes les délibérations du Conseil municipal sont signées par le président du Conseil municipal.

2 Elles sont transmises au Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement. Le dispositif complet des délibérations, à l'exception de celles relatives aux naturalisations, doit être affiché au pilier public, à partir du 6^e et au plus tard du 8^e jour ouvrable qui suit la date de la séance où la délibération a été adoptée.

Les élus décident également à l'unanimité d'accepter la cession à titre gratuit par l'Etat de Genève à la commune de Vernier des parcelles 2966, 3018, 3020 et 4076 (chemin des Myosotis), lesquelles seront immédiatement réunies et incorporées au domaine public communal.

C'est ensuite par 25 oui, 5 non et 2 abstentions qu'est voté un crédit supplémentaire de CHF 30'000.— pour la mise en place dès novembre 2004 d'un contrat de quartier à Aire-Le Lignon, dont l'expérience sera tentée pendant deux ans, avec un budget de CHF 135'000.- par année.

En cas de succès, la poursuite de cette expérience devra faire l'objet d'une nouvelle délibération.

Le règlement pour le Mérite municipal verniolan est modifié, à l'unanimité des votes, de sorte que le mérite ne sera plus décerné qu'une fois par législature. Cette modification entre en vigueur au 1^{er} janvier 2005.

Le Conseil municipal, unanime, décide de renvoyer au Conseil administratif la pétition PE 110-04.06, concernant le stationnement au chemin Du-Villard, en lui demandant de prendre contact avec l'OTC pour voir dans quelle mesure il est possible de régler

le marquage au sol dans le virage avec le tracé d'une ligne continue et des panneaux interdisant le stationnement ainsi que réglementer le stationnement à la sortie du parking souterrain.

Il renvoie également à l'unanimité la pétition PE 128-04.10 pour un respect minimum de la sécurité routière dans la presqu'île d'Aire.

C'est toujours à l'unanimité que nos élus nomment Monsieur Guy Pannatier, membre du Conseil de fondation de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) en remplacement de Monsieur Pierre-Laurent Rochat, démissionnaire.

Prochaines séances

Mardi 16 novembre et 14 décembre 2004 à 20h30

L'ordre du jour est disponible environ 6 jours avant la séance sur notre site Internet : www.vernier.ch



Zoom sur...

Yves Magnin

Conseiller municipal,
membre du parti
démocrate-chrétien

Quelle est votre passion ou hobby ?

« Le sport. »

Quel est votre plat préféré ?

« Celui partagé avec mes proches. »

Quel est votre meilleur souvenir
d'enfance ?

« Les soirées en campagne autour
d'un feu. »

Décrivez un de vos rêves pour
Vernier ?

« Adieu aux réacteurs bruyants et
aux verrues pétrolières. »



© Magali GIRARDIN

Quel est votre artiste musical ou
groupe préféré ?

« Un parmi d'autres : Johnny. »

Quelle est la personnalité, vivante
ou décédée, qui a été la plus

marquante pour vous ?

« Coluche. »

Propos recueillis par S.G.

Du théâtre interactif

Parents, jeunes et enfants dès la 6^{ème} primaire, réservez votre soirée
du jeudi 25 novembre 2004

Dans le cadre de la réflexion autour
des préaux d'école de Vernier-Village,
la Commune par le Service social, en
collaboration avec l'ALIBI, l'ABARC,
le GIAP et Le Point

organise une soirée de théâtre
interactif

« La Rampe de la Discorde »

par la troupe « LE CAMELEON »

à 19h, à l'aula de l'école des Ranches

Une soirée pour apprendre à se
PARLER, se COMPRENDRE et
éviter LES PREJUGES et
LES MALENTENDUS

Un mini débat suivra le spectacle

Buvette - Entrée libre



Journée cantonale de la propreté

C'est avec un vif succès que s'est déroulé la Journée Cantonale de la Propreté, samedi 2 octobre, à la place de tri de Vernier.

Soleil, bonne humeur et grillades ont contribué à donner une ambiance festive à cette journée où petits et grands ont eu l'occasion de participer à des jeux et un concours sur le thème de la récupération et du tri des déchets.

Un grand merci à toutes les personnes venues nous rendre visite ce jour-là.

Les résultats du concours sont les suivants :

Chez les ados

- Melania Carvalho
- Thomas Nicolet

Chez les enfants

- Laetitia Da Silva
- Sarah-Madison Cossettini
- Hugo Paulo
- Mathieu Ray

Prix pour le dessin « poubelle ma belle »

- Richard Cossettini

Les personnes concernées peuvent venir retirer leurs prix au Centre d'entretien de Vernier, Via Monnet 3, de 8h00 à 11h00 et de 13h30 à 16h30.



Cimetières

Les intéressés qui désirent renouveler la concession des tombes des personnes inhumées dans les cimetières d'Aïre et de Vernier (ancien et

nouveau) en 1984, ou dont le renouvellement est arrivé à échéance en 2004, sont invités à en informer l'administration municipale (service des cimetières, CP 520, 1214 Vernier, tél. 022 306 06 30), **jusqu'au 31 mars 2005.**

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, faute de quoi ils deviendront la propriété de la commune qui en disposera à son gré, selon les besoins.

Pensez-y ! Pensez tri !

La commune de Vernier prend particulièrement à cœur la gestion des déchets. C'est pourquoi Vernier a œuvré afin de mettre sur pied une toute nouvelle infrastructure de collecte de déchets à valoriser. Cette mise en œuvre tient compte du fait que les propriétaires, les autorités et la population sont responsables solidairement de la ges-

tion des déchets. Ainsi nous contribuons tous à réduire la quantité de déchets ménagers en les triant, soit «en consommant juste et en triant utile».

L'information de la population étant très importante, nous avons entre autres créé récemment une page web

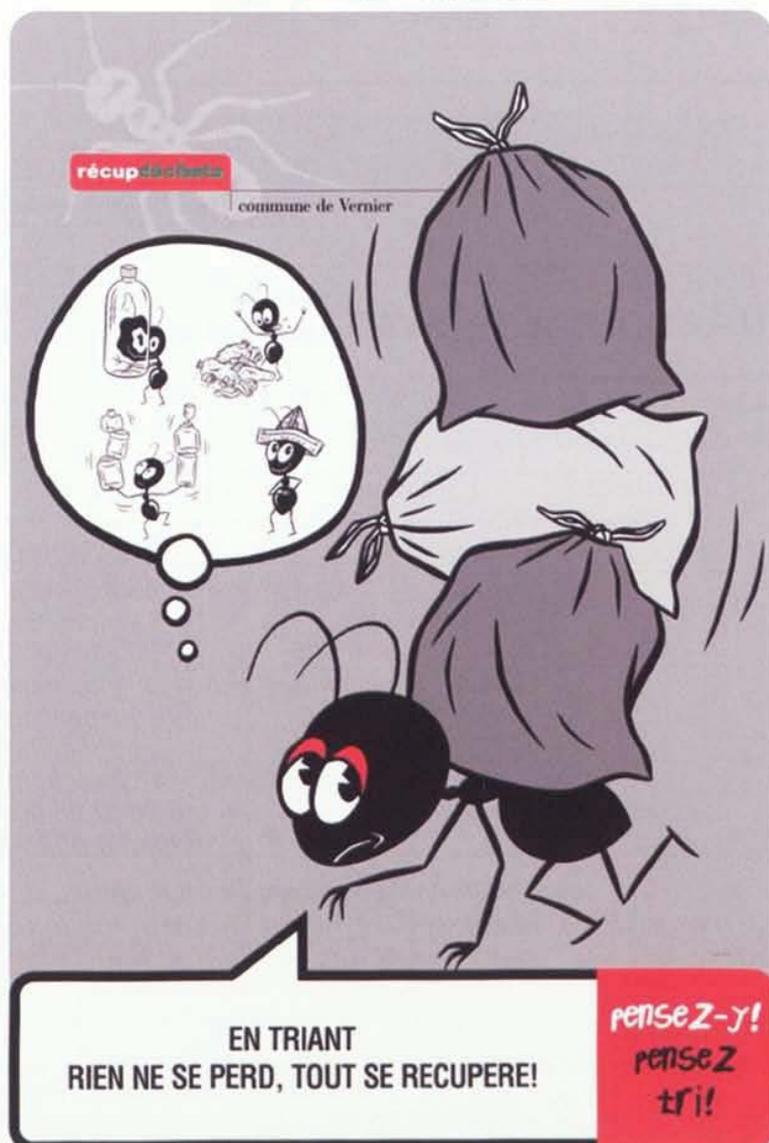
dédiée à la récupération sur notre site : www.vernier.ch/recuperation.

La fourmi, mascotte de notre service, a changé de look. Plus ludique, elle vous accompagnera et vous guidera dans le tri de vos déchets.

Aussi, une campagne d'affichage a été lancée afin d'attirer l'attention du plus grand nombre d'habitants et d'habitantes, vous pouvez l'observer dès à présent à différents endroits de votre commune. Notre service se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement au 022 306 07 00.

Et n'oubliez pas, pensez-y ! pensez tri !

infos 022 3060700



récup déchets
commune de Vernier

**EN TRIANT
RIEN NE SE PERD, TOUT SE RECUPERE!**

**pensez-y!
pensez
tri!**

www.vernier.ch

Déchets encombrants

Mardi 2 novembre 2004

Déchets métalliques

Mercredi 3 novembre 2004

Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés
PET : lundi, mercredi, vendredi
PAPIER : lundi, mercredi, vendredi
VERRE : jeudi
ORGANIQUES : mardi

■ Renseignements :

Centre d'entretien de Vernier,
tél. 022 306 07 00.

Inscrivez vos enfants à l'école de ski

Cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens, avancés)
Cours de snowboard pour enfants de 10 à 16 ans ayant déjà skié (débutants, moyens, avancés)

Organisés par le service des sports en collaboration avec l'Ecole Suisse de Ski Genève. Des moniteurs J+S (Jeunesse et Sport), Professeurs de ski – degré 3, ISS (Instructeurs suisses de Ski et Snowboard) ont la mission d'instruire et de perfectionner les élèves.

Les cours ont lieu à Saint-Gervais, en Haute-Savoie (France).

Périodes de 4 mercredis

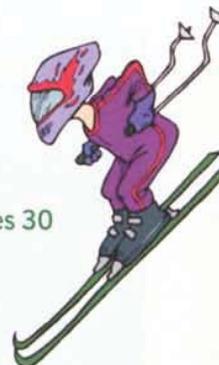
1ère période : 5 janvier, 12 janvier, 19 janvier, 26 janvier 2005

2ème période : 2 février, 16 février, 23 février, 2 mars 2005.

Prix par période : CHF 220.— tout compris (transports, leçons de ski, remontées mécaniques, repas chaud)

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au

Service des sports
Route du Bois-des-Frères 30
1219 LE LIGNON
tél. 022 796 62 96
(le matin).



Commune de Vernier

SERVICE DES SPORTS

ECOLE DE SKI ALPIN – ECOLE DE SNOWBOARD 2005

Bulletin d'inscription Ecole/Classe	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} période (délai de paiement 3 décembre 2004)
	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} période (délai de paiement 14 janvier 2005)
	<input type="checkbox"/> Ski alpin <input type="checkbox"/> Snowboard <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Avancé

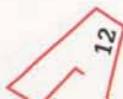
Elève	NOM _____ Prénom _____
	Date de naissance _____ <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Garçon
Représentant légal	NOM _____ Prénom _____
	Adresse Rue _____ N° _____
	NPA _____ Localité _____
Téléphone	Privé _____ Prof _____

Absences : en cas d'absence pour maladie ou accident, motivée par un certificat médical transmis avant le mercredi concerné (impératif) et pour autant que la journée n'ait pas pu être remplacée à une date ultérieure, faute de place disponible, un montant de Fr. 20.— pourra être rétrocédé. D'autres absences quels qu'en soient les motifs et la durée ne donnent droit à aucun remboursement ni remplacement.

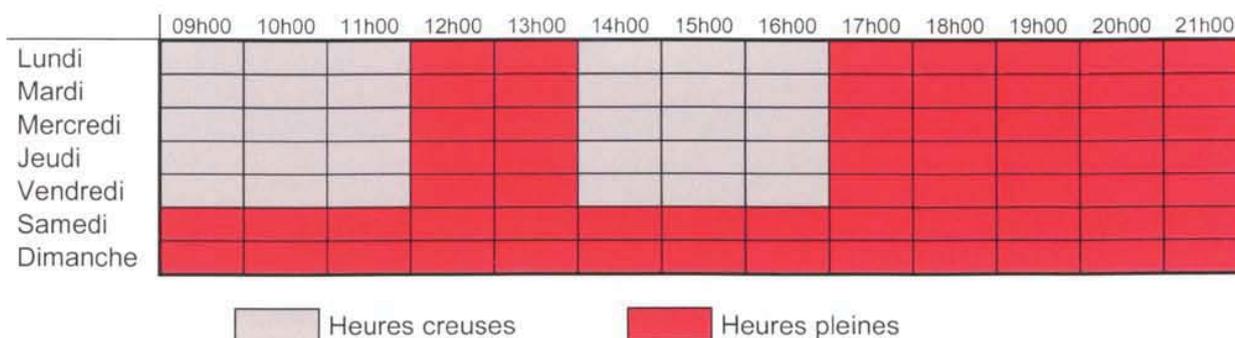
En signant la présente formule d'inscription, le représentant légal de l'enfant déclare que celui-ci est assuré contre les accidents et décharge la commune de Vernier de toute responsabilité en cas d'accident.

Lieu et date :

Signature :



La saison d'hiver a débuté aux tennis de Vernier et Aïre



TENNIS

	Cours couverts		Cours extérieurs
	Pas chauffés	Tempérés	
Location 1 hre/court			
Tarif normal	13.--	20.--	8.--
Tarif réduit	8.--	15.--	6.--
Abonnement 11 x 1hre/court			
Tarif normal	130.--	200.--	80.--
Tarif réduit	80.--	150.--	60.--
Abonnement 1 hre fixe/sem/court			
Tarif heure pleine	260.--	360.--	
Tarif heure creuse	210.--	310.--	

BADMINTON

	Cours couverts	
	Pas chauffés	Tempérés
Location 1 heure/court		
Tarif normal	10.--	12.--
Tarif réduit	8.--	10.--
Abonnement 11 x 1hre/court		
Tarif normal	100.--	120.--
Tarif réduit	80.--	100.--
Abonnement 1 hre fixe/sem/court		
Tarif heure pleine	200.--	250.--
Tarif heure creuse	170.--	220.--

TVA 7.6% incluse

Tarif réduit : enfants, adolescents jusqu'à 18 ans, AVS-AI, apprentis, étudiants.

(Les chômeurs bénéficient du tarif réduit uniquement sur les locations à l'heure)

Pour tout renseignements et / ou inscriptions

- Tennis de Vernier 022 306 07 76, tous les jours de 9h à 22h
- Tennis d'Aïre 022 306 07 77, tous les jours de 9h à 22h
- Service des sports 022 306 07 70, du lundi au vendredi de 7h30 à 11h45

Quand je serai grand, je serai...

Je veux être pompier ! Moi policier ! Moi docteur !

Au cours de l'année scolaire 2003-2004, le souhait fut réalisé pour les enfants du jardin d'enfants de Vernier !

Visite de la caserne des pompiers

L'objectif visait une connaissance des pompiers professionnels, leurs véhicules ainsi que le feu, ses dangers et la prévention de ces derniers.

La visite a débuté par la grande caserne de la rue des Bains.

Un ambulancier conduisant une ambulance s'est rendu au jardin d'enfants, inquiétant quelque peu les voisins !!

Le brancard, le masque à oxygène et la seringue n'ont à présent plus de secrets pour les enfants, ces derniers ont pu comparer leur matériel de jeu et le vrai matériel utilisé par le professionnel.

Ainsi et par le jeu, l'enfant a pu construire un souvenir positif de cette découverte, ce qui n'est toujours pas le cas lorsqu'il est confronté à la réalité. Lorsque la sirène a retenti, tout le monde s'est bouché les oreilles !

Visite de la Brigade motorisée

Reçus en grande pompe par la brigade de l'autoroute, Castor, les enfants ont découvert tout ce qui a trait au monde de la police, que de choses à voir, à entendre et à toucher !

Et si je devenais boulanger ?

C'est dans la création de biscuits que les enfants ont découvert l'arrière de la boulangerie voisine du jardin d'enfants.

Nous tenons à remercier tous ces partenaires qui se sont mis à disposition des enfants et ont pris le temps de leur faire partager leur profession.

La ménagerie du zoo Knie

Le cirque en septembre à Genève est une institution et certains enfants ne cessent de parler de cet événement. C'est la raison pour laquelle l'éducatrice a choisi ce thème pour la rentrée scolaire, leur permettant ainsi d'enrichir leurs connaissances sur l'environ-



1002 5 01



nement, la nourriture et le mode de vie de ces animaux.

Par ces diverses activités, reconnaissance tactile du pelage, forme, robe des animaux, reconnaissance auditive du cri et réalisation d'activités créatrices (collages, peintures, bricolages) sans oublier les histoires mimées et les chansons, les enfants ont pu découvrir « en vrai » ces animaux lors de l'excursion dont ils avaient tant parlé.

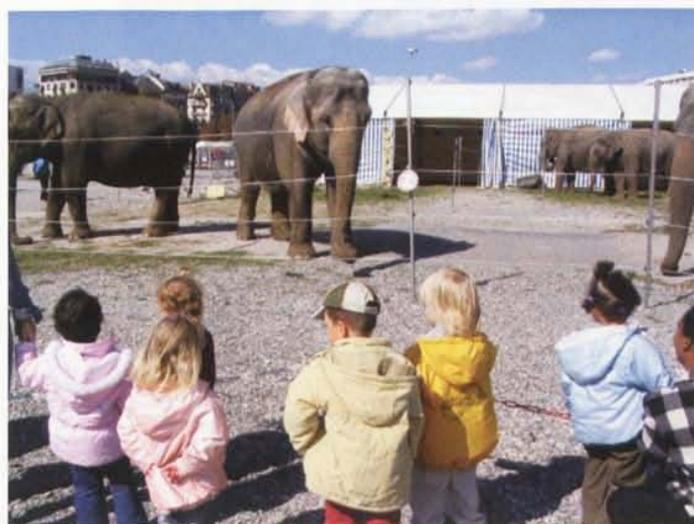
Notre reporter a suivi le déplacement en minibus des enfants du jardin d'enfants de Vernier.

Petite visite aux éléphants, ces pachydermes si impressionnants par leur taille et leur grande trompe qui leur permet d'apporter les aliments dans leur gueule.



Arrivés à l'heure du repas des animaux, les enfants ont découvert également les zèbres, les singes, les lamas, les zébus, les poneys, les chevaux et la volière et surtout l'alimentation nécessaire à chaque animal.

Les enfants ont aussi pu pénétrer dans le chapiteau et assister au dressage des animaux, confortablement installés dans les fauteuils rouges du cirque.



Inscriptions Année scolaire 2005-2006

Nous vous informons que les inscriptions pour l'année scolaire 2005-2006 se dérouleront uniquement :

- vendredi 28 janvier 2005, de 9h à 18h30 et
- samedi 29 janvier 2005, de 9h à 12h30.

Tous les détails vous seront communiqués dans le prochain numéro de décembre 2004.

Une soirée unique à ne pas manquer

GOSPEL

SPIRITUALS & GOSPEL SONGS



THE BARBARA BEST SINGERS USA

1^{er} DÉCEMBRE 2004 • 20 H 30

PAROISSE ST-PIE X

Carrefour du Bouchet • Genève • bus 9, 10, 14 • Parking CCBalexert

Vente Billets
Stand Info Balexert - Globus
A l'entrée

Fr. 25.- / 18.- (AVS, AI, étudiants, chômeurs)
COMMUNE DE VERNIER Service de la culture Tél. 022 306 07 80

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Pour vous les jeunes qui êtes à la recherche d'un premier emploi, d'une place d'apprentissage, d'un stage ou d'un petit job de vacances :

A lire, avant l'emploi

Ce guide vous aide dans vos démarches à lire, avant l'emploi

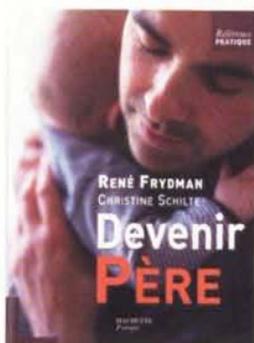
Comment s'y prendre ?
Emploi, formation, apprentissage,
job de vacances, stage

ISBN 978-2-8001-0412-8
L'abonnement est compris en CHF 5.00 (Taxes)



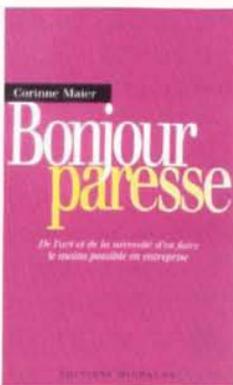
ches à l'aide d'exemples de lettres, de CV, et de nombreuses adresses.

Devenir père, de René Frydman



Ce livre, spécialement conçu pour les futurs papas, répond à toutes leurs questions sur la grossesse, l'accouchement, leur vie de couple, etc...

Bonjour paresse, de Corinne Maier

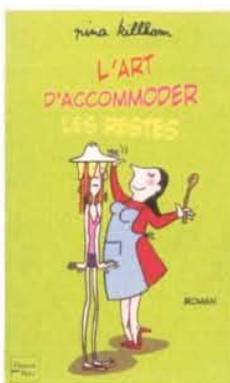


Sous un sous-titre cynique « de l'art et de la nécessité d'en faire le moins possible en entreprise », se cache une situation malheureusement réelle et qui rappelle « le prin-

cipe de Peter ». L'important, en entreprise, n'est pas d'être efficace, les autres sont là pour ça, mais de savoir se vendre...

L'Art d'accommoder les restes, de Nina Killham

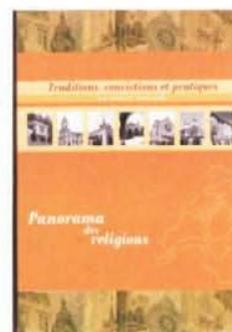
L'héroïne de ce roman aime tellement la cuisine qu'elle en a fait son métier : elle écrit des livres de recettes. Jusqu'au jour où son mari la quitte pour une



maigrichonne et où son éditeur refuse ses bouquins. Elle relève la tête, car « la vie est trop courte pour la traverser le ventre vide », et...

Panorama des religions : traditions, convictions et pratiques en Suisse romande

Des mennonites aux salutistes, sans oublier bien sûr les principales religions, des fiches explicatives comprenant les rites, les croyances, les fêtes, la morale propres à chacune des religions agrémentées de statistiques et d'adresses en Suisse romande



La Dernière leçon, récit de Noëlle Châtelet. Emouvante et pudique déclaration d'amour d'une fille qui accepte d'aider sa mère à mourir.

Dans le cadre de la journée suisse du conte, les bibliothèques de Vernier présentent

« Le nom sur le bout de la langue »

de Pascal Guignard
interprété par Claude et Gérard Fissé

Vendredi 12 novembre 2004 à 18h30

A la bibliothèque de Vernier-Village

Rue du Village 57, bus 6 - 19 - 52 arrêt Vernier-Village

A partir de 8 ans pour une bonne compréhension du texte

Durée : environ 50 minutes

Gratuit



Union Démocratique du Centre du Canton de Genève

Depuis son entrée remarquée au Conseil Municipal, le groupe UDC Vernier travaille sans relâche à mettre en place une politique responsable et concrète. Désireuse de répondre aux attentes de la population, l'UDC est sans complaisance. Mais force est de constater que sa tâche est rendue malaisée par le Conseil Administratif majoritairement à gauche, qui se fait une idée naïve de ce que doit être la sécurité des Verniolans.

Durant l'été, période de vacances et d'inoccupation, les préaux des différentes écoles de notre commune sont régulièrement « squattés » par des jeunes. Les voisins, concierges et parents d'élèves se sont plaints auprès des autorités du bruit et des dangers que ces rencontres nocturnes provoquaient. L'UDC a donc déposé au Conseil Municipal de septembre 2003 une motion qui demande la fermeture des préaux d'école entre 22h et 6h,

afin de permettre à la police d'intervenir. L'UDC souhaitait faire prendre conscience au Conseil Municipal que ces événements animaient non pas un sentiment d'insécurité, mais l'insécurité elle-même! La gauche a évidemment accusé l'UDC de vouloir déplacer le problème, et ont préconisé une solution sociale, à coup de travailleurs sociaux et de médiateurs. L'UDC refuse que les difficultés soient noyées par des discussions interminables, et offre des vraies mesures pour régler cette problématique. L'UDC veut protéger les écoles et les enfants. Il n'est pas acceptable que des jeunes gens soit disant en rupture passent leurs nerfs et leur temps dans des lieux réservés aux enfants. Il n'est pas acceptable de réparer à mesure qu'ils détruisent, sans broncher!

Cette motion fut acceptée à l'unanimité au mois de décembre 2003. La tâche était alors confiée au Conseil

Administratif de mettre en place les mesures préconisées dans un délai maximum de 3 mois. 5 mois plus tard, rien n'avait encore été fait.

L'UDC a alors sommé le Conseil Administratif de faire face à ses obligations. Aujourd'hui, soit un an après, le Conseil Administratif, par la voix de Mme le Maire, peinait à excuser son inaction. Un nouvel été vient de passer et les squats ont repris leurs droits, avec les dangers que cela comporte. Nous exigeons que le Conseil Administratif prenne ses responsabilités! Il est désormais clair que ce dernier se démenne uniquement pour les projets qui l'arrangent! L'UDC souhaite rappeler ici à l'exécutif de la Commune qu'il n'est pas souverain. Le Maire et ses adjoints semblent parfois oublier où se trouve leur place.

Sandrine OLMO

Insécurité : Le Conseil administratif prend ses responsabilités

A la suite d'une motion déposée par l'UDC, le Conseil municipal s'est penché sur la problématique de l'insécurité. Après de longues discussions en commission qui ont abouti à la formulation d'une nouvelle motion intégrant, dans toute la mesure du possible, l'ensemble des volontés exprimées par toutes les sensibilités politiques représentées au Conseil municipal. Cette nouvelle motion ne prévoyait plus la fermeture pure et simple des préaux entre 22h00 et 6h00 mais invitait le Conseil administratif notamment à réglementer l'accès des préaux et des cours d'écoles enfantines et primaires de la commune et à prendre des mesures pour rendre l'éclairage nocturne plus important.

Convaincu que le thème de la sécurité doit se traiter avec réalisme et fort de la décision du Conseil municipal, le Conseil administratif a porté, en l'état, son action, dans le domaine de l'insécurité, sur deux axes concrets, à savoir :

- la problématique des préaux d'école au village de Vernier
- le contrat de quartier du Lignon.

Préaux d'école

Dès le début de l'été 2003, des mesures immédiates (fermeture le soir de l'accès au parking de l'école des Ranches) ont été prises avec succès afin de lutter contre les incivilités.

En outre, le Conseil administratif a entrepris des réflexions avec l'aide du «Point», service attaché au Département de l'Instruction Publique, afin de définir une stratégie en utilisant les compétences de ce service.

Dans cette optique, le Conseil admi-

nistratif a organisé deux soirées de réflexions en invitant, dans le cadre de la problématique des préaux d'école du village de Vernier, une cinquantaine de personnes, dont des enseignants, la population par l'intermédiaire des associations, ainsi que les élus municipaux.

Ces rencontres ont permis d'avoir un échange d'idées et ont mis en exergue des perceptions différentes des réalités. Une prise de conscience des problèmes des uns et des autres et une meilleure compréhension mutuelle ainsi qu'une recherche de solution ont également été mises en évidence. Le constat et l'inventaire des besoins ont été faits, des possibilités d'améliorer la situation existent, il convient de dégager les moyens de leur réalisation.

Ainsi, le Conseil administratif a-t-il inscrit dans le budget 2005 un certain nombre de propositions, citons par exemple :

- renforcement de l'équipe de balayage du service de la voirie
- travaux à l'école de Poussy

Par ailleurs, le Conseil administratif présentera d'ici la fin de l'année un projet de parc d'activités au chemin de Morglas (skate parc, terrains multisports, ...). Signalons enfin que le projet de règlement, compétence du Conseil administratif, sera prochainement adopté.

Afin de poursuivre la réflexion et le travail de collaboration avec tous les partenaires, le Conseil administratif a organisé une soirée sur le thème de la violence avec le théâtre interactif «Caméléon» le **25 novembre prochain, à 19h00, à l'aula de l'école des Ranches.**

Contrat de quartier

Soucieux d'améliorer la qualité de vie, le Conseil administratif a proposé un projet intitulé «Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon», permettant de créer une nouvelle dynamique de quartier, par la collaboration élargie des différents acteurs locaux et par une approche globale du problème de la citoyenneté où l'ensemble des intervenants du terrain travaillent en concertation et en réseau à l'amélioration de la qualité de vie.

L'objectif principal est d'enrichir, par les besoins et les attentes de la population, une dynamique de quartier existante pour se diriger vers une amélioration du confort de vie et un accroissement du sentiment de sécurité.

Après plusieurs débats aussi bien en commission qu'au Conseil municipal, ce dernier a formulé quelques amendements et a approuvé, lors de sa séance du 6 octobre 2004, le projet de contrat de quartier en inscrivant, aux budgets de fonctionnement des années 2005 et 2006, un montant de CHF 135'000.— par année.

Fort de cette décision adoptée par la grande majorité des membres du Conseil municipal, le Conseil administratif est en mesure d'agir et de mettre en place le contrat de quartier à Aire-Le Lignon. Nous nous en réjouissons.

Par ces deux mesures concrètes, le Conseil administratif démontre le respect de son programme de législature en matière de qualité de vie à Vernier et la prise de ses responsabilités dans le domaine de l'insécurité.

Le Conseil administratif



Contrat de Quartier au Lignon Enfin une réalité !

la commune de Vernier est définie comme le cadre par lequel la commune s'engage à mettre en œuvre, de façon concertée avec l'Etat (par des partenariats ponctuels) et d'autres partenaires (citoyens, commerçants, associations locales, paroisses, enfants issus des parlements des écoles, etc.) des actions répondant à des besoins identifiés par les personnes concernées.

Le projet initié par les services de police du canton a été repris par la commune de Vernier pour pouvoir le concrétiser dans le Quartier du Lignon, afin de modifier la situation actuelle qui crée un sentiment d'insécurité. Présenté lors d'une séance publique le 15 mai 2003, le projet a subi, après la prise en considération du Conseil municipal, quelques petites adaptations après discussion auprès des associations.

Un des objectifs premier de l'action des autorités communales est de permettre de manière générale l'amélioration de la qualité de vie des concitoyens. Cela passe par un nombre incalculable de mesures, de décisions, de projets dans divers domaines. Initialement, **un groupe de projet** (qui pourra se diviser en quatre selon l'évolution) sera chargé de gérer les différents projets pour chacune des théma-

tiques (1/Prévention de la délinquance et tranquillité publique, 2/ Action sociale, insertion et emploi, 3/ Education, loisir, sport et culture, 4/ Habitat et cadre de vie). Les différents projets (fiches-projets) qui y seront issus seront soumis au **Comité de pilotage** (représentant 7 conseillers municipaux, 2 membres du conseil administratif, Comité central du Lignon et associations des locataires, du coin de terre, ...) qui sera chargé de donner son accord et vérifier l'évolution des fiches-projets.

Afin de maintenir le contact avec la population, d'être à l'écoute de celle-ci et suivre l'évolution des besoins du quartier, **une assemblée de quartier** sera organisée chaque année. Cela permettra le contact entre la population, le comité de pilotage et le groupe de projets. La population sera informée des démarches entreprises et des projets en cours.

En outre, **une permanence** située dans l'ancien poste ASM sera créée afin que les citoyens puissent faire des observations, des propositions, se renseigner. Cette permanence sera en même temps un support administratif et logistique pour les différents partenaires qui interviennent dans les projets. Cette permanence pourra aider les habitants et associations souhaitant déposer des projets.

Le parti socialiste de Vernier se félicite que ce contrat de quartier arrive enfin à sa concrétisation. Le vote final est intervenu lors de la séance du Conseil municipal du 5 octobre 2004 réunissant l'adhésion du groupe de l'alliance de gauche, des verts, d'un PDC, d'une indépendante et des socialistes, l'UDC l'ayant totalement refusé.

Les socialistes s'engagent et s'engageront afin que le contrat de quartier soit une réussite et un exemple pour notre canton et dans la Suisse.

Habitants, habitantes du quartier, associations, emparez-vous de ce contrat, donnez-vous les outils pour changer l'image de votre quartier ! Foncez !!

Solidaires passionnément et responsables !

Parti Socialiste de Vernier

Pa Jean-Claude JAQUET

case postale 510 – 1214 Vernier

www.socialiste.ch

Email : socialistevernier@yahoo.fr

Tél. 079 780 24 70

Quelques réflexions pertinentes voire impertinentes sur le budget 2005

REALISME, RIGUEUR, VISION PROSPECTIVE

C'est dans un environnement économique et financier morose qu'il convient d'analyser le budget de la commune de Vernier, en rappelant inlassablement que les autorités communales ont la responsabilité de léguer aux générations futures une situation financière saine ainsi qu'un patrimoine en bon état de fonctionnement.

Le budget des investissements est estimé à 20 millions de francs, alors que l'auto-financement ne se monte qu'à 8,5 millions de francs. Il en résulte un accroissement de l'endettement de plus de 11 millions de francs et le montant de la dette à fin 2005 s'élèvera à près de 133 millions de francs, si les investissements de 14 millions prévus en 2004 sont réalisés.

Dans la publication d'octobre, les libéraux avaient déjà déploré que le Conseil municipal ait voté un crédit de 12 millions et refusé ainsi une économie d'environ 4 millions sur les investissements et une réduction d'autant de l'endettement. En effet, il faut se souvenir que la dette communale génère une charge journalière de **12.790** francs pour couvrir les seuls intérêts de cette dette.

Cette situation est inquiétante. Est-elle raisonnable ? La question mérite d'être posée.

Les libéraux répondent déjà par la négative. Nous sommes certains que le conseiller administratif responsable des finances aura entendu nos remarques et les partagera.

Quant au budget 2005 de fonctionnement, même s'il est équilibré à 73 millions de francs, il fait apparaître

une augmentation de 1,6 millions de francs, soit une augmentation de 2,27% par rapport aux comptes 2003. Il conviendra d'examiner les diverses natures suivantes:

Charges de personnel.

Ce poste accuse une progression de 9,54% par rapport aux comptes 2003 pour atteindre 29.8 millions de francs.

Action sociale et des solidarités

La volonté du Conseil administratif de réorganiser le service social en lui donnant le nom pompeux de service de l'action sociale et des solidarités est peut-être louable, mais le Conseil municipal doit-il accepter, sans réflexion à son niveau, l'idéologie du conseiller administratif responsable qui affirme, en substance, que l'individu doit céder peu à peu le pas à des démarches collectives. **A quand une collectivisation de Vernier ?**

Les libéraux rappellent que l'augmentation du budget 2004 (3,9% par rapport à celui de 2003) s'expliquait déjà, entre autres, par la municipalisation des activités liées à la petite enfance et à la création d'EVE au Lignon. Or, les institutions pour la jeunesse voient leurs dépenses augmenter une nouvelle fois au budget 2005 pour atteindre 8,7 millions de francs.

La réorganisation du service social implique une augmentation des charges qui risquent de croître durant les exercices suivants.

Lors de l'examen du budget, le service de l'action sociale et des solidarités devra être examiné avec une grande attention. Ne conviendrait-il pas d'envisager des modes d'action moins coûteux et tout aussi efficaces ?

Si des solutions innovantes ne sont pas trouvées, il faudra proposer un moratoire de la croissance de ce nouveau service, voire un plafonnement des charges de ce dernier.

Quant au budget de la sécurité municipale, il diminue de 330000 francs par rapport à 2003. Est-ce dans cette direction que la population entend voir ses autorités oeuvrer, alors que le sentiment d'insécurité n'a pas diminué auprès des communiers ?

Plan pluriannuel d'investissements

Le plan pluriannuel d'investissements présenté par le Conseil administratif prévoit, jusqu'en 2009, des investissements qui s'élèvent suivant les années de 15,4 millions à 21,3 millions. Ainsi, selon ces prévisions, la dette s'élèvera alors à 169,7 millions en 2010.

Cette évolution est surréaliste. Même le Conseil administratif l'admet.

Ces prévisions doivent donc être modifiées. Elles nécessitent une prise de conscience et la volonté pour les autorités de conduire une réflexion de fond, qui permette de s'interroger sur la pertinence des engagements financiers, d'analyser les besoins essentiels auxquels il faut répondre et de définir ainsi les priorités.

C'est dans cet esprit que les **libéraux** abordent l'étude du budget 2005.

Pierre Ronget
Vice-président du Conseil municipal

Rémi Jéquier
Chef du groupe libéral au CM

Parution du 2^{ème} numéro de GVAEnvironnement

Le 2^{ème} numéro de GVAEnvironnement, le bulletin d'information environnementale de l'Aéroport International de Genève (AIG) paraîtra à la fin du mois de Novembre. Ce numéro d'automne, consacré au domaine de la lutte contre le bruit du trafic aérien, sera envoyé à tous les habitants de Vernier, ainsi que des autres communes riveraines de l'aéroport. Pour recevoir les numéros suivants, il faudra s'inscrire en renvoyant le coupon à découper au dos du bulletin, ou sur le site web de l'AIG : www.gva.ch (Pages Environnement - Publications).

Vous pouvez également consulter et imprimer GVAEnvironnement sur le site web de l'AIG ou contacter le service environnement de l'AIG, e-mail : environnement@gva.ch, tél. : 022 717 74 61.



203 route de Vernier
1214 Vernier

Bus 6, 19 et 52
Arrêt à Vernier Place

www.phosphorus.ch

Inutile d'aller en ville ! Au cœur de Vernier, avec parking assuré, cinq thérapeutes à votre service :

Mme Gianni Monnet - Massages relaxants, Breuss, sportifs - Drainage lymphatique Vodder
tél. 079.277.81.19 ou 022.341.48.36

Mme Silvia Wenger - Réflexologie - Massages Classiques et Ayurvédique - Reiki
tél. 022.739.03.34

Mme Monique Robbe-Grillet - Kinésiologie - Cours de Santé par le Toucher
tél. 079.727.23.50

M. Pierre-Alain Brunner - Naturopathe diplômé - Phytothérapie - Massage des méridiens - Conseils en alimentation - tél. 079.258.74.02

Mme Anna Limoni - Analyste Jungienne - tél. 076.578.80.01

Une idée originale pour vos cadeaux de fin d'année, d'anniversaire, d'entreprise :
Offrez des séances de massages en bons cadeaux (tél. 079.277.81.19)



Institut Phyto-Lyne

Si vous souhaitez amincir vos jambes, bras, estomac, hanches, ventre, fesses.

Institut Phyto-Lyne vous propose son programme personnalisé.
1^{ère} séance gratuite

Av. Louis-Pictet 10b - 3^e - 1214 Vernier
Tél. 022 341 04 61



PARKING ASSURÉ GRATUIT

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7 JOURS / 7

**ABONNEMENT
12 MOIS
dès CHF 589.-**

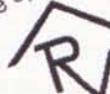
TOUTES PRESTATIONS

**Plutôt que des somnifères,
prenez nos fenêtres
antibruit.**

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:

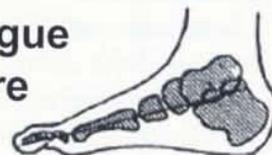


Robert Vuillaume SA
Menuiserie - Charpente
4, ch. des Eglantines
1219 Genève-Châtelaine
Tél. 022 796 94 50

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

Podologue Pédicure



Lara Branchetti

7, ch. des Coquelicots
1214 Vernier
022 341 01 00
076 527 34 55

Soins pédicureaux
Semelles orthopédiques
Réflexologie, Reiki, agréée ASCA

Cela s'est passé à Vernier

Un Verniolan à l'honneur

La carrière de l'une des célébrités de Vernier vient de faire l'objet d'un important travail et va également envahir notre petit écran. Il s'agit bien sûr ici de l'ingénieur aéronautique Alexandre Liwentaal. Vous avez probablement commencé à entendre parler de ce pionnier de l'air à travers l'ouvrage «Vernier, une histoire en image» (disponible auprès de la mairie) ou bien lors de conférences organisées par

et Paris. Il se lance dans l'aviation dès 1890, bien avant les célèbres frères Dufaux de Genève. Très créatif, il innove autant dans l'univers des planeurs, moteurs, ballons, dirigeables, avions que dans les domaines de l'automobile, le cryptage ou le transport de troncs d'arbres.

Une partie de ses expériences avec des montgolfières s'effectue sur le champ

d'aviation jamais tenu en Suisse ainsi que la mémoire du 1^{er} vol d'un avion suisse et le 1^{er} décollage d'un pilote helvétique, bien avant les meetings de Viry et les exploits de nos autres héros de l'air.

L'ouvrage de Jean-Claude Cailliez, illustre la riche carrière de Liwentaal qui n'était pas qu'un «fleuve tranquille». On y découvre entre autres qu'on doit

à Liwentaal une invention qui permit aux célèbres dirigeables Zeppelin de pouvoir tenir l'air dès 1900 et pour longtemps.

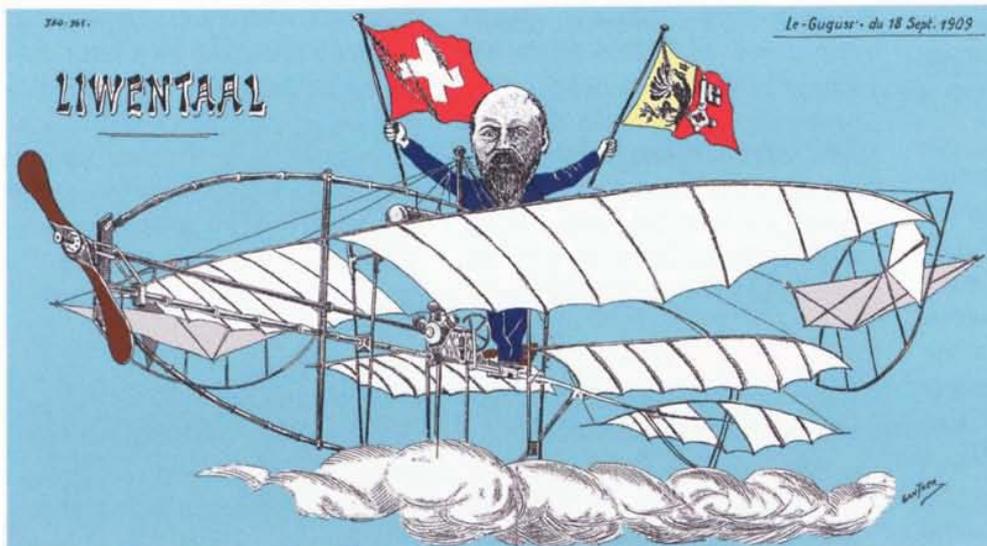
Illustré de nombreuses photographies dont la moitié inédites, l'ouvrage est passionnant à lire et vous transportera au temps de «ces drôles de fous volants sur leurs drôles de machines».

Le livre «Alexandre Liwentaal, pionnier suisse de l'aéronautique européenne» peut être emprunté à la bibliothèque communale ou commandé (CHF

48.- +port) à la Librairie de l'aviation (14 rue Lissignol, 1201 Genève.

Tél/fax 022 738.21.31, librairie@aerodif.ch).

L'auteur sera également interviewé par TV Vernier canal 29, lors d'une émission programmée pour le mercredi 12 janvier à 20h (rediffusion le samedi 15 après-midi).



l'Association des Intérêts de Vernier Village qui avaient rencontré un vif succès.

La famille Liwentaal, dont le père était tailleur, s'est installée au village vers la fin du 19^e siècle. Elle occupait la seule maison existant au carrefour du Signal, à l'extrémité de l'actuel chemin Champ-Claude. Né Verniolan et second de quatre enfants, Alexandre fait de hautes études à Genève, Lausanne

situé en face de la maison familiale au Signal, visibles par chacun. En septembre 1909, il pratique des essais avec un aéroplane de sa construction (illustré ici) qui prend son envol dans le pré toujours existant situé derrière l'actuel café de La Croisette. De nombreux genevois viennent à plusieurs occasions voir ces essais payants qui consistent en de courts envols. Malgré tout, ces démonstrations donnent à Vernier la paternité du 1^{er} meeting

Echo des clubs d'âinés

Broche au CAD

Le 21 septembre, une matinée splendide, sans brume ni nuage, sert de prélude à cette rencontre préparée de longue date. Dès 9h30, la broche étincelle de tous ses feux pour rôtir l'imposante masse de viande destinée à régaler les participants, patiemment entretenue par les habitués préposés.

Peu à peu, aux alentours de 10h30, elle provoque l'émerveillement des arrivants qui se frottent le ventre à la perspective du bon repas qui a été concocté. Puisqu'il y aura pour l'accompagner, un succulent gratin de pommes de terre et une salade bien fraîche, suivis de gâteau aux pommes, préparés par un excellent traiteur de la place.

À l'heure de l'apéritif, aux airs entraînants de l'orchestre des Triolets engagé pour la circonstance, tout le monde est presque arrivé et c'est le moment des souhaits de bienvenue des animateurs du CAD et d'un membre du comité de Vernier-Village. On dénombre 65 participants auxquels se sont joints des invités, à savoir M. Thierry Apothéoz, Conseiller administratif, Mme Jocelyne Carasso et M. Thomas Savary, du service social de la commune.

C'est moins que les années précédentes et c'est dommage, car la fête pro-

met d'être belle. Elle le sera, puisque tout un chacun a profité de l'excellent dîner et des instants de loisir qui s'en sont suivis. Agrémentés par les flonflons de l'orchestre champêtre.

Un seul bémol, nous avons sollicité l'ABARC, comme lors du thé dansant de ce printemps, pour nous fournir quelques ados, moyennant finance et repas, afin de soulager nos membres pour la mise en place et les menues servitudes inhérentes à ce genre de réunion. Malheureusement, ils ont dû se désister pour raison d'impossibilité, et nous avons finalement eu recours

aux aînées qui se sont spontanément dévouées à cette tâche.

Remercions-les chaleureusement, ainsi que le CAD et ses animateurs qui ont tout fait pour que cette rencontre soit réussie.

Vivement donc la broche de l'an prochain en incitant les membres de nos clubs à venir y participer en plus grand nombre si possible, car c'est à chaque fois un moment de bonheur dont chaque participant aura, une année encore, remporté un souvenir ensoleillé.

Un des maîtres-coq

Du tonus en hiver

Passer un hiver harmonieux, c'est aussi rester en forme en fortifiant votre organisme. Privilégiez donc :

- **Les protéines** (produits laitiers, viande, poisson, œufs..) pour préserver la force musculaire
- **Les vitamines** (fruits, légumes, jus de fruits ou de légumes) pour rester en bonne santé
- **Les boissons** pour réduire le risque de déshydratation et de constipation.

Buvez du « lait de poule »

(2 dl/jour) fortifiant ancestral à base de protéines et de vitamines essentielles :

- 1 dl de lait frais
 - 1 œuf bien frais
 - (2 cuillère à soupe de lait en poudre)
- Mélanger ces ingrédients au fouet, ajouter un arôme au choix, servir sans attendre.

Le lait de poule est aussi vendu dans certaines grandes surfaces.

■ Club des aînés d'Avanchet

Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Ouverture le mardi
de 14h à 17h30.

■ Club des aînés de Châtelaine-Balexert

Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h30 à 17h30.

■ Club des aînés des Libellules

Tél. 022 797 13 97
Ouverture les lundi,
mardi et jeudi de 14h
à 17h30.

■ Club des aînés du Lignon

Tél. 079 767 41 21
Ouverture les mardi,
mercredi et vendredi de
14h à 17h, animation
principale le mercredi.

■ Club des aînés de Vernier-Village

Tél. 022 341 03 48
Réunions les mercredi
et vendredi de 13h30
à 17h.

Question d'un Verniolan : « Qui est-ce qui fait les pages des aînés ? »

Eh bien ! Nous allons nous efforcer d'y répondre au mieux ! Aux environs de juin 1998, naissait l'idée de réunir des gens des cinq clubs de la commune, afin de confronter leurs idées plus souvent, plutôt que de s'en tenir à la seule et habituelle séance annuelle avec le Conseiller administratif chargé de chapeauter leur activité.

C'est ainsi que l'on désigna un ou deux membres des comités de chacun des clubs auxquels se sont joints un membre du service social et un animateur du CAD, ainsi que la préposée à la confection du journal communal. Très tôt naquit le désir d'informer les habitants de Vernier de l'existence de ces coteries de quartier destinées à réunir le plus d'aînés possible en leur permettant de profiter de toutes sortes d'activités aptes à les distraire. Peu après, « Vernier Infos » nous céda un espace « Aînés » dans son mensuel, ce qui nous offrait la possibilité de nous faire connaître et entendre, depuis longtemps recherchée.

Le petit groupe ne tarda pas à entrer en action et c'est ainsi qu'au fil des années, mois après mois, ses réunions permirent d'alimenter cette page d'articles et communications diverses et variées, préparés avec soin au cours de débats nourris et captivants, et rédigés par l'un ou l'autre d'entre-nous. Récemment, le mensuel se transforma en « Actualités Vernier », tous en continuant à nous réserver l'hospitalité de ses colonnes, qui, souhaitons-le, intéressent un maximum de Verniolans.

A cette activité rédactionnelle du Groupe des cinq (appelons-le ainsi) vint se greffer, dès 1999, la préoccupation de mettre en œuvre diverses activités communes. On débute par la « broche » au CAD, pour, au fil des années, les étoffer. On vit ainsi naître des compétitions inter-clubs, tournois de jass, de pétanque, puis plus récemment le thé-dansant du printemps. Tout ceci se perpétue, d'année en année. Pour le plus grand plaisir des

participants, en espérant qu'il en soit de même à l'avenir.

N'oublions pas non plus que certaines activités sont organisées à l'attention de tous les retraités de la commune. Voilà, en quelques mots, Cher Verniolan, la réponse à ta question.

Un membre du groupe

L'agenda des aînés

■ **Café-croissants** le jeudi 25 novembre de 9h à 10h30 au Club des aînés de Vernier-Village. Le thème est « la sécurité à Vernier-Village ». M. Patrick Lussi, responsable de la sécurité municipale, sera présent pour en parler.

Petites annonces - à votre service gratuitement

Fax au 022 306 06 21,
Tél. au 022 306 06 22 ou
e-mail:
culture-information@vernier.ch

A vendre

■ Une paire de patins à glace, 2 paires de roller, 1 paire de boots de surf (état neuf), taille 43; une cage à hamster; un vieux fourneau à bois « pipe » de couleur noire idéal pour chauffer jardin ou comme décoration

antiquité. Tél. 079 526 00 90.

■ Grande cage à oiseaux neuve; 3 manteaux en mouton retourné; tensiomètre comme neuf; articles pour bébés; panier en osier intérieur tapissé avec couvercle. Prix à discuter. Tél. 022 342 15 07.

A votre service

■ Jeune femme de 30 ans, gentille, honnête et sérieuse, avec références et expérience, permis de conduire, cher-

che heures de ménage les lundi, mardi et jeudi ou garde d'enfants (de préférence bébés) les mercredi et vendredi; cherche également baby-sitting. Tél. 078 638 39 58.

Divers

■ Personne à l'AVS cherche cordonnier avec prix modérés. Tél. 022 342 15 07.

Devenez *sociétaire Raiffeisen* et profitez d'avantages exclusifs.



- ▶ Taux d'intérêt préférentiel sur l'épargne
- ▶ Compte privé **sans frais** !
- ▶ Carte de crédit et Maestro **gratuite la 1^{ère} année**
- ▶ Accès gratuit à plus de 300 musées en Suisse

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

Chemin Champ-Claude 1

Tél. 022 930 91 91

RAIFFEISEN



N'hésitez pas à nous contacter :

tél. 022 306 06 22

fax 022 306 06 21

e-mail: culture-information@vernier.ch

Nos tarifs :

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/4 page couv. int.	CHF	330.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 page intérieure	CHF	1000.-
1 page couv. ext.	CHF	1200.-



Expert en assurance

Bâloise assurances
Agence Générale
Genève Rive-Droite
Rue de Lyon 87
1203 Genève

Armando Amore Votre assureur toutes branches à Vernier

- Assurances de choses et de personnes
- Prévoyance bancaire et assurances
- Analyse de portefeuille, PME et particuliers
- Planifications financière et hypothécaire

Téléphone 022 949 01 37

Mobile 079 200 70 51

E-mail armando.amore@baloise.ch

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste

Aménagements extérieurs

Entretien

Clôtures - Piscines



Ch. des Vidollets 41 - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

L'Avenir au 1er Festival des musiques populaires de Moudon

L'Avenir accordéoniste de Châtelaine a commencé l'année scolaire en force, puisque son tout premier concert a eu lieu le Dimanche 5 septembre 2004 à Moudon, lors du 1^{er} Festival des Musiques Populaires.

Pour la première fois en Suisse Romande, ce festival a permis le rassemblement de toutes les musiques populaires : cors des Alpes, fanfares, brass band, harmonies, chœurs mixtes, chœurs d'hommes, accordéonistes, chœurs de jeunes et musiciens folkloriques.

Soit, en chiffres : plus de 2000 musiciens, 160 heures de concert, 14 scènes réparties dans le Vieux Moudon, 2 spectacles de gala, 80 groupes et plus de 20000 spectateurs. Rien que ça !

Pour l'occasion, les organisateurs avaient souhaité recevoir deux sociétés accordéonistes par canton romand, et c'est l'Union accordéoniste mixte de Genève et l'Avenir accordéoniste de Châtelaine qui ont été choisies pour représenter le canton de Genève.

Après un accueil chaleureux autour d'un café réconfortant, notre société au grand complet (Piccolo, Juniors et Société tous réunis) a débuté sa journée par un concert donné sur la Place de la Grenette, joliment entourée de vieilles bâtisses.

Puis, redescendant la rue principale, nos musiciens se sont attardés aux différents stands du marché en plein air, prenant plaisir, pour les plus grands et les moins sages d'entre eux, à déguster et comparer différents crus du pays...

L'après-midi, un deuxième concert était prévu à la Place du marché, à côté de l'église. Là, nous avons reçu un accueil chaleureux du nombreux public et notre sono spécialement apportée de Genève a fini de nous faire connaître dans tout le quartier. Peut-être un peu trop au goût de certains...

La journée s'est terminée tout gentiment sur une terrasse ensoleillée, au son des groupes donnant des concerts un peu partout dans la ville et de l'orgue de Barbarie du coin que nos plus jeunes musiciens se sont fait un plaisir de tourner. Il paraît que c'est plus facile que l'accordéon...

Cette première édition fut une belle réussite, n'ayant rien à envier à ses grandes sœurs, telle la Fête de la Musique de Genève.

Sûrement à l'année prochaine !

Sylvie BOSSI

Agenda

■ Samedi 11 décembre 2004

Concert de Noël des élèves et professeurs
Temple protestant de Vernier - 17h

■ Samedi 26 février 2005

Soirée annuelle de l'Avenir
Salle des Fêtes du Lignon - 20h
Thème : « le Cirque », avec la participation de l'école de cirque de Confignon « Une fois, un Cirque »

■ Du 24 au 30 juillet 2005

Camp Musicool 2005
De 10 à 17 ans révolus
Délai d'inscription fin mars 2005

Présidence, direction école

Sylvie BOSSI-PAHUD
tél. 022 782 05 89
sbophd@bluewin.ch

Direction des orchestres

Daniel CLOUX
tél. 021 825 40 09 ou
tél. 078 744 50 71
www.baiana-split.ch



L'Echo de vernier vous propose du 25 février au 18 mars 2005
A l'aula de l'école des Ranches
« Oncle Vania » d'Anton Tchekhov

Si vous désirez vous tenir au courant de l'actualité de votre troupe, tapez sur Internet www.ZOFKA.ch/theatrevernier

Journée internationale «à pied à l'école»

Souvenez-vous, c'était il y a une année, le Pédibus de Vernier-village était inauguré en grande pompe à l'occasion de la journée internationale «à pied à l'école».

Cette année, cette nouvelle journée fut pour nous l'occasion de fêter ce premier anniversaire en invitant les parents et les enfants à se rendre à pied à l'école en utilisant les deux lignes Pédibus à disposition.

Mme Micheline Spoerri, conseillère d'état, Mme Nelly Buntschu, maire de Vernier, autorités municipales, parents et enseignants se sont joints à nous pour accompagner les enfants, munis de ballons, à l'école.

Une fois les cortèges terminés, tout le monde s'est retrouvé autour d'un café-croissants offert par la commune.

Je profite une nouvelle fois de cet article pour relancer un appel aux parents. Il reste encore des trajets de libre sur les deux lignes, alors renseignez-vous et inscrivez-vous auprès des coordinatrices de votre quartier qui se feront un plaisir de vous expliquer le fonctionnement du Pédibus.

Et si le Pédibus ne se trouve pas sur les chemins que vous empruntez, pourquoi ne pas chercher un ou deux parents d'accord d'effectuer certains trajets et prenez contact avec l'APEVV. Nous nous chargerons, avec la collaboration de la commune, de faire installer des arrêts et d'organiser un Pédibus pour votre quartier.

Je vous rappelle que le Pédibus présente plusieurs avantages dans le domaine de la mobilité :

- Il libère la chaussée d'un trafic automobile inutile
- Il permet à l'enfant de prendre conscience des dangers de la rue, d'améliorer son comportement
- Il permet d'identifier des endroits problématiques (points noirs) sur le chemin de l'école.

Pour terminer, je tiens à remercier tous les parents bénévoles conducteurs et les coordinatrices de quartier car sans eux et leur dévouement, le pédibus n'existerait pas.

Merci à tous et longue vie au Pédibus

Sébastien Ruffieux, Président



Renseignements :

Pour Poussy au 022 341 56 39

Pour Canada au 022 341 45 55

APEVV, case postale 404,
1214 Vernier, tél. 022 341 45 04
apevv@apevv.org ou
apevv@infomaniak.ch

Une ligne Pédibus a été inaugurée à l'école d'Aire

Bonjour, nous nous appelons, Victor, Lisa et Malek. Ce matin, le 20 septembre 2004, nous nous trouvons au no 2 de la route du Bois-des-Frères et nous nous réjouissons car nous allons inaugurer la première ligne du « PEDIBUS » de l'école d'Aire.

Savez-vous qu'est-ce un PEDIBUS ? C'est un bus sans roues, il se compose de petits pieds qui marchent d'un point à un autre, il n'y a pas besoin de permis, ni d'essence, seulement quelques conducteurs/trices qui sont nos papas, mamans ou grands-parents. Mais aujourd'hui, exceptionnellement, notre conductrice sera Mme Le Maire N. Buntschu et, pour nous accompagner, il y a aussi Mme A. Versteegh, Conseillère municipale; M. Ruffieux, Président de l'APEV et Mme Rogg, qui est responsable du « PEDIBUS » auprès du GAPP et qui nous a apporté de magnifiques ballons bleus.

Nous avons chacun un sautoir vert fluorescent afin que les voitures nous voient bien. Aujourd'hui, pour l'inauguration, nous avons bricolé des panneaux de couleur en forme de coeur ou de pied que nous avons peints à l'aide de nos menus petons. Maintenant nous allons rejoindre nos deux autres camarades Morgan et Déborah au prochain arrêt du « PEDIBUS » qui se trouve au ch. du Wellingtonia. Nous voilà arrivés, elles s'accrochent toutes les deux à notre corde et nous pouvons poursuivre notre chemin jusqu'à la route du Bois-des-Frères. Après avoir appuyé sur le bouton au passage piéton, là nous devons attendre que le feu devienne vert, bien regarder que les voitures se sont arrêtées avant de traverser.



Notre cortège alors longe le chemin Grandchamp et nous arrivons à l'Ecole d'Aire.

Quelle belle surprise, dans le préau, les mamans de l'Association des Parents d'Elèves d'Aire (APEA) et les enseignantes nous accueillent avec des applaudissements et expliquent à tous les enfants de chaque classe qu'est-ce qu'un « PEDIBUS ».

Pour créer d'autres lignes qui pourraient partir du Lignon, de la presqu'île d'Aire ou voire d'autres propositions, n'hésitez pas de nous contacter à l'APEA.

Alors merci encore à nos mamans et j'espère que très bientôt nous nous reverrons sur une ligne de PEDIBUS.

Victor, Lisa, Malek,
Morgane et Déborah

Association des parents
d'élèves d'aire
Case Postale 112 - 1219 AIRE

Troc Lignon jouets

Vente de jouets d'occasion
Salle des Fêtes du Lignon
mardi 30 novembre 2004
de 14h00 à 20h00

Réception des articles : lundi 29 novembre 2004 de 14h00 à 20h30

Remboursement : mercredi 1^{er} décembre 2004 de 14h00 à 15h00

IMPORTANT :

Si vous ne connaissez pas notre système (listes, étiquettes) appelez nous et nous vous ferons parvenir tous les renseignements nécessaires ou consultez notre site : www.phosphorus.ch/troc

Renseignements :
022.341.18.36 - 022.797.21.79

La fin de l'année à l'Alibi

Pour les 10-15 ans

TOUS les **mercredi** ouverture de 10h à 18h avec repas à midi

VENDREDI **12 novembre**, Repas au local d'accueil du Cycle du Renard

SAMEDI **20 novembre**, sortie SKATEPARC à Lausanne

VENDREDI **26 novembre**, Repas au local d'accueil du Cycle du Renard

VENDREDI **26 novembre** repas ouverts à toute la population. Ces repas ont lieu en collaboration avec l'ABARC, au

BARAC, petite maison de bois située à la Via de Coisson, au centre du village. Inscription conseillée.

DIMANCHE **5 décembre**, marché de Noël, école de Vernier Place

VENDREDI **10 décembre**, Repas au local d'accueil du Cycle du Renard

MERCREDI **15 décembre**, Fête de fin d'année à L'Alibi

L'Alibi est fermée du lundi 20 décembre au vendredi 31 décembre inclus, réouverture le lundi 3 janvier 2005 à 16h00.

Petit rappel de nos horaires :

Du lundi au vendredi de 16h à 18h
Le mercredi de 10h à 18h accueil libre avec repas

Contact et Info: **022 341 04 08** ou mq.vernier@fase.ch

RESULTAT DU CONCOURS DE LANCER D'AVION EN PAPIER

lors de la Fête au Village du 18 septembre 2004 :

Le gagnant est Florian Sauterel avec un lancer de 16,30 m, il a reçu un bon de CHF 20.-.

Marché de Noël

Dimanche 28 novembre de 10h à 17h à la salle paroissiale de St-Pie X, chemin du Coin-de-Terre 2

Magasin du Monde
Secours Social Palestinien
Amnesty International
Camarada

vous offrent la possibilité d'offrir différemment et vous attendent à cette sympathique fête de quartier où pour vos cadeaux vous trouverez de l'artisanat et des produits alimentaires provenant de divers pays.

Nous vous proposons également une petite restauration, malokoffs, pâtisserie « maison », « saltenias » et boissons diverses.

Association des locataires du Lignon

Vous avez un problème, des questions, vous désirez un conseil, de l'aide dans vos démarches, ou vous voulez simplement nous rencontrer, alors venez à la

Permanence de l'Association des Locataires du Lignon - l' ALL

Qui a lieu chaque

1er lundi du mois, de 18h à 19h
au Centre Social, av. du Lignon 78 – 4^e étage

L'ALL est membre collectif de l'ASLOCA, Association de Défense des Locataires.

Nous travaillons également en collaboration avec le CCL (Comité Central du Lignon) et la Commune de Vernier en ce qui concerne l'environnement de la Cité du Lignon.

Nous sommes à votre disposition pour toutes les questions qui concernent l'habitat.

Vous pouvez nous écrire :
ALL - BP 32 – 1219 LE LIGNON

Ou téléphoner à
Madame G. Zanone 022 796 05 51
Monsieur R. Moret 022 796 60 35

Concerts de la **Fanfare municipale**

Concert Apéritif

Salle communale de Vernier-Place

Dimanche 21 novembre 2004

à 11h15

Concert suivi de notre traditionnel repas : fricassée genevoise.

Renseignements et réservations

auprès de Patrick Monnet,

tél. 022 341 18 36

e-mail : monnet@fanfare-vernier.ch

site Internet : www.fanfare-vernier.ch

Concert de l'Avent

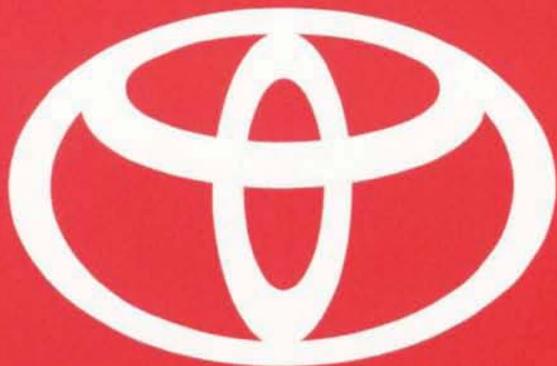
Cathédrale Saint-Pierre

Mardi 30 novembre 2004 à 20h15

Avec la participation du Saxtuo et des enfants de l'école de Balxert.



© Christian Golay - Foto Folie



TOYOTA

 Maintenant au ...

Garage du Lignon

Dreams unlimited

Emil Frey SA Genève
Route du Bois des Frères 46
1219 Le Lignon

Tél. 022 979 15 15
chrysler.geneve@emilfrey.ch
www.emil-frey.ch



Votre partenaire leasing

MultiLeaseSA
www.multilease.ch

Chez nous, vous trouvez en tout temps d'excellentes voitures de démonstration et des occasions avantageuses!

TELETHON 2004

du vendredi 3 décembre dès 16h30
au samedi 4 décembre à 24h00

Village Téléthon à la Piscine du Lignon
Ouverture officielle du Téléthon Genève
le vendredi à 20h00

Organisé par le Service des sports de la Commune de Vernier en collaboration avec le Club Subaquatique de Vernier, l'Etoile Sportive Féminine de Vernier et l'Aquatrainning.

Guggenmusik
vendredi 19h30

Concert de Diana MIRANDA
chanteuse brésilienne
vendredi à 23h00

Musique d'ambiance
et danse

ANIMATIONS DIVERSES

FORUM

*avec la participation des professeurs,
chercheurs et médecins*

STANDS

Bars, Risotto géant, Raclette, Saucisses, Pâtisseries

NATATION 24 heures
CHF 1.00 les 100 m

AQUAGYM
CHF 5.00/cours

BAPTEMES DE PLONGEE
CHF 10.00/enfant dès 8 ans
CHF 15.00/adulte

MINIGOLF
CHF 3.00/enfant
CHF 6.00/adulte



Commune de Vernier

L'intégralité du bénéfice de la journée sera versée au Téléthon.